



Réseau-1 Québec

Webinaire Réseau-1 Québec

« La gestion de la douleur lors de la pose du stérilet »

Laurence Paradis-Surprenant, MD, Avril Bissonnette, MD et Julia Lepage, MD

Date : Vendredi 17 mars 2017

Heure : 12 h à 13 h

Inscription : <https://attendee.gotowebinar.com/register/992950640240812802>

Description : Le stérilet est une méthode de contraception efficace et demandant peu d'observance. Pourtant, seul 2% des Canadiennes le choisissent comme méthode de contraception. La crainte de la douleur lors de la procédure nous semble être un facteur limitant rapporté par plusieurs patientes. Notre projet de recherche s'est penché sur les différents modes d'analgésie utilisés lors de la pose du stérilet au GMF-UMF de Gatineau et si ceux-ci étaient en ligne avec les recommandations de la littérature. **Audience cible** : tous les omnipraticiens faisant la pose de stérilet en cabinet, les gynécologues



Dre Surprenant-Paradis est diplômée de l'Université McGill et termine cette année sa résidence à l'UMF de Gatineau comme assistante résidente-chef. Elle débutera sa pratique à St-Jean-sur-Richelieu dès l'automne où elle fera de la prise en charge et de l'hospitalisation. Ses intérêts cliniques incluent la médecine hospitalière et la santé de la femme.



Dre Bissonnette est diplômée de l'Université McGill et termine cette année sa résidence à l'UMF de Gatineau comme résidente-chef. Elle complétera l'an prochain une formation complémentaire à l'Université McGill dans le but de développer une expertise de suivi de grossesse de populations vulnérables. Ses champs d'intérêts sont la périnatalité, la santé des femmes ainsi que l'enseignement.



Dre Lepage est diplômée de l'Université de Montréal et complète sa résidence à l'UMF de Gatineau. Elle débutera l'an prochain sa pratique en dépannage en Ontario. Ses champs d'intérêt sont l'urgence, l'hospitalisation ainsi que la médecine rurale.

**Les places
sont limitées.
Inscrivez-vous
dès
maintenant!**

Remarque : Ce programme d'autoapprentissage répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada et le bureau du développement professionnel continu de l'Université McGill¹ lui accorde jusqu'à 1 crédit Mainpro+.

Pour une première ligne intégrée, forte et apprenante

<http://reseau1quebec.ca/>

¹ Le bureau de DPC de la Faculté de médecine de l'Université McGill est autorisé par le Comité d'agrément pour l'éducation médicale continue. Les membres de l'Académie américaine de médecins de famille sont admissibles à ce cours et peuvent en recevoir les crédits, grâce à l'entente réciproque avec le Collège des médecins de famille du Canada. Chaque médecin doit demander des crédits seulement pour le nombre d'heures où il/elle a participé à l'activité de formation.